

Formation

Moniteur -Educateur



Rapport d'activité

- Mai 2023 -

Emilie BOUFFANET, Responsable de la formation
Julie FICHET, Formatrice ME
Jeanne POUGUE-BIIGA, Formatrice ME
Ludivine MARIOT, Formatrice ME
Virginie BAQUET, Assistante en charge des scolarités
Blandine DANAU, Assistante de formation

SOMMAIRE

Préalable	3
A - La formation Moniteur Educateur à l'IRTSCA	3
1. Le Calendrier de la formation	3
2. La formation théorique	4
3. La formation pratique	6
4. La rencontre avec les sites qualifiants.....	10
5. Le CFA.....	10
B - Promotion 2020 –2022	11
C - Promotion 2021 – 2023	12
1. Un module du quotidien mené sur le territoire	13
2. La certification	15
D - Promotion 2022 – 2024	15
1. Une période de formation pratique à l'international.....	17
2. Le projet vie sexuelle et affective avec l'IME la Sitelle	19
E - Une nouvelle équipe sur la filière	20
F - Pour conclure	21

Préalable

L'année 2022 2023 a été marquée par l'envie de mener de nouveaux projets dans la filière : Nouvelle équipe, nouvelle dynamique soutenue par notre directrice de la pédagogie et des formations.

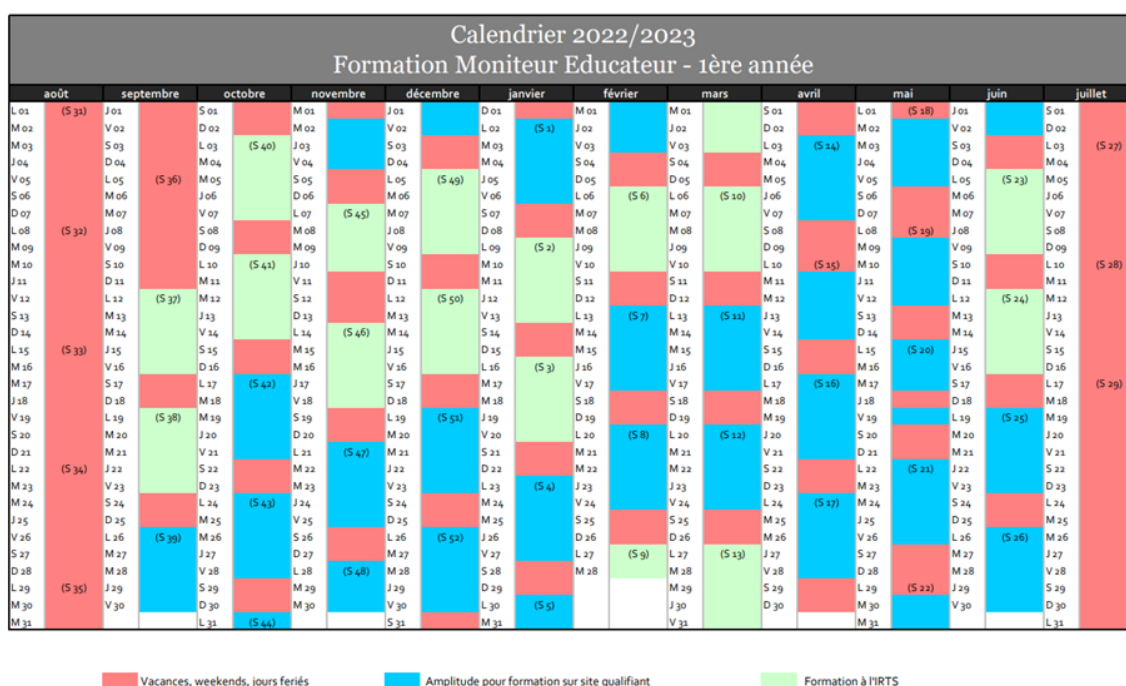
Une des volontés premières de la filière est de permettre une meilleure communication avec les sites qualifiants. Ainsi a été créé un portfolio, des rencontres de la responsable de formation avec les établissements finançant la formation de leurs salariés, un projet d'immersion sur le territoire. L'un des objectifs est de permettre à l'apprenant d'être soutenu par le lieu de formation pratique et théorique.

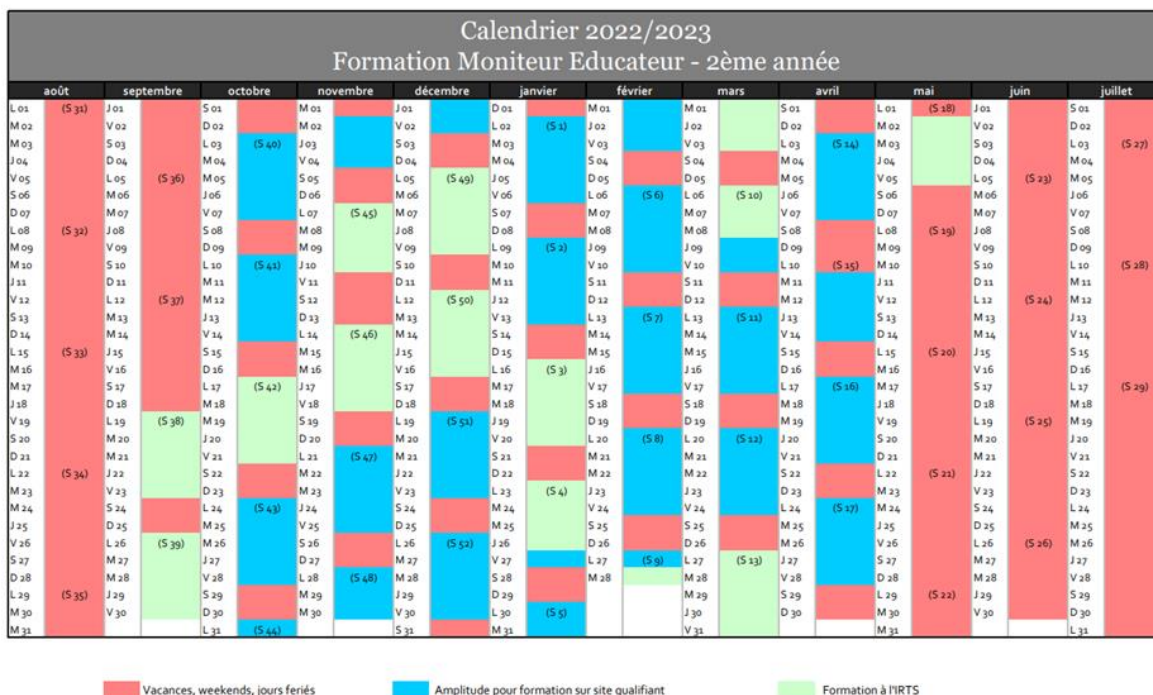
A l'heure actuelle où l'attractivité pour les métiers du travail social est en baisse, il est important pour nous de donner du sens à nos interventions en essayant d'être au plus près des réalités des territoires.

Il est à noter que nous venons de renouveler notre demande d'agrément, dont le projet pédagogique sera retravaillé dès l'application de la réforme à venir.

A - La formation Moniteur Educateur à l'IRTSCA

1. Le Calendrier de la formation





2. La formation théorique

La formation de moniteur éducateur est régie par les dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 et l'IRTS CA est agréée par le Conseil Régional du Grand-Est.

Une circulaire en date du 13 janvier 2023 émanant de l'académie de METZ NANCY est venue préciser le cadre des modalités d'organisation de DEME (Annexe 1).

950 heures de contenus théoriques sont dispensées sur les deux ans de formation. Cela s'organise en lien avec les domaines de compétences et les axes de formation (Annexe 2).

La transversalité entre la formation Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale et la formation Moniteur Educateur est pour nous un atout car cela permet le croisement de deux identités professionnelles d'un même niveau. 8 modules de formation sont dispensés communément aux deux filières. Des régulations sont nécessaires en raison de l'effectif plus important des Moniteurs Educateurs qui ne permettent pas toujours aux apprenants TISF de prendre leur place.

En lien avec le bilan des apprenants en fin d'année, nous avons entendu la difficulté d'avoir un contenu identique pendant 7 heures. Des adaptations ont été faites afin que certains cours se fassent en demi-journée, ou en cours magistraux le matin puis travaux dirigés l'après-midi ou encore nous avons proposé 6h dans le cadre de l'axe 5 puis nous sommes intervenus en 4 sous-groupes sur une heure.



L'atelier Voltaire a permis de mettre en exergue des difficultés liées parfois à des personnes qui n'ont pas fait l'objet de bilans orthophoniques. Marc LEVIVIER a ainsi dans ce cadre transmis des outils afin de les rassurer dans l'utilisation de l'écriture.

Ludivine MARIOT a proposé une articulation entre le contenu théorique et la mise en pratique au sein des établissements.

Nicole DUBUS a animé un café débat donnant lieu à l'écriture d'un texte, diffusé par le dernier atelier newsletter.

Ce dernier atelier avait pour objectif premier d'investir le centre de ressources documentaires mais les idées de ce groupe ont donné lieu à la construction d'une newsletter avec des thèmes qui les animaient (Annexe 3).

3. La formation pratique

980 heures de formation pratique sont requises pour le DEME. En fonction des statuts, l'articulation se présente ainsi :

Statut de l'apprenant	Durée du stage
Etudiant	- 16 semaines ou 2*8 semaines en 1ère année - 12 semaines ou 4 semaines sur leur second lieu de stage et 8 semaines
Demandeur d'Emploi	- 16 semaines de stage en 1ère année - 12 semaines de stage en 2ème année
Salarié sur un poste non éducatif	- 16 semaines de stage en 1ère année - 12 semaines de stage en 2ème année
Salarié en poste éducatif/ Apprenti	- 8 semaines hors employeur lors de la première année de formation

De manière générale, les apprenants trouvent des lieux de stage assez facilement. Certains sont plus en difficulté mais en lien avec une démarche de recherche qui n'est pas toujours adaptée, comme l'envoi de mails seul. L'équipe se mobilise et travaille avec eux afin de leur permettre d'effectuer leurs heures de formation pratique.

Un nouvel outil a été créé sur la filière moniteur éducateur : le port folio. Cela est né par le constat qu'il n'y avait pas de support entre l'apprenant, le site qualifiant et l'IRTS. Ce portfolio est constitué des différents référentiels et méthodologies des écrits de certification, des calendriers avec les échéances, des objectifs de stage, d'un carnet de bord ainsi que les documents relatifs à l'évaluation par l'apprenant et du site qualifiant.

Pour les référents professionnels ayant eu accès à cet outil, il leur apparaît pertinent et soutenant dans l'accompagnement de l'apprenant. Il est donc nécessaire d'y retravailler en équipe et porté par l'ensemble des acteurs afin que tous y trouvent du sens.

Les sites qualifiants accueillant nos apprenants et que nous remercions pour les deux années en cours :

NOM_ENTREPRISE	CP_ENTREPRISE	VILLE_ENTREPRISE
EDEF	02000	LAON
EDEF - PEAD	02000	LAON
IME LE CHAMP DU ROY	02000	LAON
EDEF - SAFIS	02100	SAINT QUENTIN
EDEF SAINT QUENTIN	02100	SAINT QUENTIN

ITEP DE MOYEMBRE	02130	FERE EN TARDENOIS
IMPRO - AED	02150	SISSONNE
ITEP EPHESE DE SISSONNE	02150	SISSONNE
CENTRE EDUCATIF LA CORDEE	02200	SOISSONS
EDEF UNITE DE L'ARQUEBUSE	02200	SOISSONS
F.A.M. APEI SOISSONS	02200	SOISSONS
FOYER D'HEBERGEMENT MOLIERE	02200	SOISSONS
IME APEI-SOISSONS BELLEU	02200	BELLEU
IME DE BELLEU SECTION AUTISME	02200	BELLEU
EANM RESIDENCE ISMERIE	02350	LIESSE
CAJ LA BELLE PORTE	02370	VAILLY SUR AISNE
HUDA COALLIA	02400	ESSOMES SUR MARNE
SAMSAH APEI DES 2 VALLEES	02400	CHATEAU THIERRY
UTAS	02400	CHATEAU THIERRY
IME H PANNEKOUCKE	02600	COYOLLES
FOYER DE VIE LA PERRIERE	02880	CROUY
ASSOCIATION L'ANCRE	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
CENTRE D AUDIOPHONOLOGIE	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
CHRS VOLTAIRE	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
FONDATION ARMEE DU SALUT	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
MECS DON BOSCO PAVILLONS	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
ITEP CHARLEVILLE-MEZIERES	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
MAISON RELAIS	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
AFPA	08090	MONTCY NOTRE DAME
UDV MECS	08090	AIGLEMONT
FOYER LA BARAUDELLE	08130	ATTIGNY
DISPOSITIF ITEP LA PASSERELLE	08140	BAZEILLES
MECS LA CITE DES ENFANTS	08140	BAZEILLES
IME DE BOUTANCOURT	08160	BOUTANCOURT
MAS LE PRE AUX SAULES	08160	ETREPIGNY
SAVS-SAMSAH LE LIEN	08160	ETREPIGNY
SESSAD ENTRE VENCE ET MEUSE	08160	BOUTANCOURT
AFEIPH 08	08170	FUMAY
ETABLISSEMENT DE MORAYPRE	08170	HAYBES
CENTRE EDUCATIF	08200	SEDAN
CHRS	08200	SEDAN
MNA DIFFUS	08200	SEDAN
MNA HEBERGEMENT COLLECTIF	08200	SEDAN
SAPAD	08200	SEDAN
CENTRE EDUCATIF DE SEDAN	08200	SEDAN
SAVS SAMSAH LE LIEN	08200	SEDAN
CER BAYBEL	08210	MOUZON
APAJH ARDENNES	08230	ROCROI
IME LES SAPINS	08230	ROCROI
FAM EDPAMS JACQUES SOURDILLE	08300	ACY ROMANCE
ETABLISSEMENT LES SYLVAINS	08310	DRICOURT
FOYER DE VIE VAL DE MARIZYS	08400	VOUZIERES
SERVICE RELAIS JEUNES MAJEURS	08800	MONTHERME

SERVICE ACCUEIL FAMILLE	08800	MONTHERME
QUAI ROUSSEL	08800	MONTHERME
ASSOCIATION ACTION JEUNESSE DE L'AUBE	10000	TROYES
CHRS CLAIRE AMITIE	10000	TROYES
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DE L'AUBE	10000	TROYES
IME GAI SOLEIL	10000	TROYES
CENTRE HOSPITALIER DE TROYES	10003	TROYES CEDEX
ITEP HOME PLEIN ESPOIR	10170	MERY SUR SEINE
FAM RESIDENCE DES LACS D'ORIENT	10270	LUSIGNY SUR BARSE
IEMS CHANTELOUP	10300	SAINTE SAVINE
SAVS PEP 10	10340	LES RICEYS
MECS LE PAVILLON	10420	LES NOES PRES TROYES
FOYER DE JEUNES	10430	ROSIERES PRES TROYES
VILLAGE D'ENFANTS	10450	BREVIANDES
IME LE VERGER FLEURI	10510	MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE
AATM	10600	LA CHAPELLE SAINT LUC
MAS LE VILLAGE	10600	LA CHAPELLE SAINT LUC
CROIX ROUGE FRANCAISE CADA - HUDA	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
FAM CLAUDE MEYER	51000	CHÂLONS EN CHAMPAGNE
FOYER DEPARTEMENTAL DE L ENFANCE	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
IME LE TREMPLIN	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
INTERNAT IME DE CHALONS EN CHAMPAGNE	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
ITEP ENFANTS CHALONS-EN-CHAMPAGNE	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
MAS LES ALOUETTES	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
MILIEU OUVERT CHALONS	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
SAMIE CHALONS	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
ASSOCIATION JAMAIS SEUL	51100	REIMS
ASSOCIATION L'AMITIE – SAVS / SAMSAH	51100	REIMS
ASSOCIATION NOEL PAINDAVOINE	51100	REIMS
CADA CROIX ROUGE FRANCAISE REIMS	51100	REIMS
CADA ARMÉE DU SALUT	51100	REIMS
CENTRE DE POST CURE L AMITIE	51100	REIMS
CHRS LE NOUVEL HORIZON	51100	REIMS
POLE SOCIAL DEPARTEMENTAL DE LA MARNE	51100	REIMS
FAM JEAN THIBIERGE	51100	REIMS
FOYER DE VIE COGNACQ JAY	51100	REIMS
FAM L'AURORE	51100	REIMS
FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE	51100	REIMS
FOYER SAINT REMI	51100	REIMS
IME EOLINE	51100	REIMS
IME LA SITTELLE	51100	REIMS
L'ARCHE	51100	REIMS
MECS VILLAGE YVON MORANDAT	51100	REIMS
MILIEU OUVERT REIMS	51100	REIMS
RESAC	51100	REIMS
RESIDENCE D'ADOLESCENTS	51100	REIMS
SAMIE REIMS	51100	REIMS
SAUVEGARDE DE LA MARNE	51100	REIMS

SAVS GPEAJH DE LA MARNE	51100	REIMS
SERVICE D'HEBERGEMENT D'URGENCE	51100	REIMS
UEMO REIMS NORD	51100	REIMS
IME	51121	SEZANNE CEDEX
MECS ADPEP 51	51160	AVENAY VAL D OR
CRECHE MULTI ACCUEIL LES GRAPILLONS	51160	AY CHAMPAGNE
EHPAD JEAN COLLERY	51160	AY
FOYER LE TEO	51160	AVENAY VAL D OR
	51170	FISMES
CEF EPERNAY	51200	EPERNAY
CLUB DE PREVENTION EPERNAY	51200	EPERNAY
FAM JACQUES PAUL BRU	51200	EPERNAY
FOYER DE VIE JACQUES PAUL BRU	51200	EPERNAY
FOYER SAINTE CHRETIENNE	51203	EPERNAY CEDEX
FOYER LE RELAIS	51220	POUILLON
IME LE CLOS VILLERS GPEAJH 51	51220	VILLERS FRANQUEUX
FOYER DE VIE JEAN MULLER	51300	VITRY LE FRANCOIS
GUIDANCE FAMILIALE BON ACCUEIL	51300	VITRY LE FRANCOIS
ITEP ENFANTS VITRY-LE-FRANCOIS	51300	VITRY LE FRANCOIS
MECS DE VITRY LE FRANÇOIS	51300	VITRY LE FRANCOIS
SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE	51300	VITRY LE FRANCOIS
ASSOCIATION L'EVEIL	51350	CORMONTREUIL
FOYER ACCUEIL MEDICALISE POUR AUTISTE	51350	CORMONTREUIL
IME L'EVEIL	51350	CORMONTREUIL
MAS MARC TOUSSAINT	51350	CORMONTREUIL
ESAT GPEAJH 51	51370	SAINT BRICE COURCELLES
FAM JEAN THIBIERGE MONT HERME	51370	SAINT BRICE COURCELLES
POLE ENFANCE	51430	BEZANNES
FOYER GABRIEL PERI	51430	TINQUEUX
SAMSAH PBC	51430	TINQUEUX
DAPAJ	51450	BETHENY
FOYER DE VIE LES 3 FOYERS FOYER DE VIE	51450	BETHENY
IME VILLA IN SYLVA	51500	VILLE EN SELVE
FOYER JEAN PIERRE BURNAY	51510	FAGNIERES
IEM ERIC DEGREMONT	51510	FAGNIERES
FOYER DE VIE LE JOLIVET	51600	SUIPPES
SESSAD ELAN ARGONNAIS	51600	SUIPPES
GRETA - CFA DE LA MARNE	51725	REIMS CEDEX
ASSOCIATION ELAN ARGONNAIS	51800	SAINTE MENEHOULD
CENTRE EDUCATIF FERME	51800	SAINTE MENEHOULD
FAS LA MAISON AU BORD DE L'AUVE	51800	SAINTE MENEHOULD
IME ELAN ARGONNAIS	51800	SAINTE MENEHOULD
ASSOCIATION DE GESTION LA PEPINIERE	51800	SAINTE MENEHOULD
MECS LA PEPINIERE	51800	SAINTE MENEHOULD
DAMNA FONDATION LUCY LEBON	52000	CHAUMONT
EHPAD LA MAISON DE L'OSIER POURPRE	52000	CHAUMONT
IME VAL DE SUIZE	52000	CHAUMONT
LA PASSERELLE	52000	CHAUMONT

MECS CHAUMONT FONDATION LUCY LEBON	52000	CHAUMONT
FOYER DE VIE HEBERGEMENT	52100	SAINT DIZIER
IME BOIS L'ABBESSE	52100	SAINT DIZIER
ITEP ADOLESCENTS SAINT-DIZIER	52100	SAINT DIZIER
ASLO 52	52104	SAINT DIZIER CEDEX
ITEP HENRI VIET	52140	MONTIGNY LE ROI
CAFS FONDATION LUCY LEBON	52220	MONTIER EN DER
FOYER DE VIE ADASMS	52220	RIVES DERVOISES
IME FONDATION LUCY LEBON	52220	MONTIER EN DER
ITEP MONTIER-EN-DER	52220	MONTIER EN DER
IME CHATEAU RENARD	52400	BOURBONNE LES BAINS
APEI DE L'AUBE	52700	SAINT BLIN
ITEP L'AVENIR	55000	MONTPLONNE
SERVICE SOCIAL CH VERDUN SAINT MIHIEL	55107	VERDUN CEDEX
SEISAAM	55120	CLERMONT EN ARGONNE
ITEP COMMERCEY/SEISAAM	55200	COMMERCEY
IME DE VASSINCOURT	55800	VASSINCOURT
IME THIERVILLE	55840	THIERVILLE SUR MEUSE
IME EMILE FRIANT	57260	DIEUZE
CENTRE ESTHER CARPENTIER	60200	COMPIEGNE
FOYER DE VIE LES 4 TILLEULS	60280	CLAIROIX
CSAPA LE HAUT DES FRETS	88430	GERBEPAL

4. La rencontre avec les sites qualifiants

Le 16 mars 2023, une rencontre avec les sites qualifiants a eu lieu. Une vingtaine de référents professionnels sont venus. Ce temps permet un échange tant sur les attendus de la formation tels qu'ils doivent être dispensés que sur la réalité des établissements qui interrogent pour répondre au mieux au référentiel de la formation.

5. Le CFA

Depuis le 1er septembre 2022, l'IRTSCA est devenu également CFA. Sonia PERNOT est la personne nommée pour l'accompagnement des apprentis au sein de la filière. A ce jour, nous avons une apprentie en première année et cinq en deuxième année. Inscrite dans l'équipe, Sonia PERNOT nous apporte, lors des réunions d'équipe, des informations sur la construction et le développement du CFA, et le suivi des apprentis. Son rôle est de participer également lors des forums à la promotion de ce centre.

B - Promotion 2020 –2022

La promotion de Moniteurs Educateurs au nombre de 22 présentés au diplôme d'Etat Moniteur Educateur a obtenu 22 lauréats. C'est donc 100% de réussite pour cette promotion DEME 2022.

Ces moniteurs-éducateurs certifiés ont tous signé un contrat de travail.

La cérémonie des diplômes a eu lieu le 21 octobre au Centre des Congrès. Cela marque la fin de leur parcours de formation et symbolise de façon festive les efforts fournis, les sacrifices parfois, les changements dans leur vie personnelle et permet à distance un autre bilan que celui effectué à la toute fin de formation. Il n'est pas rare d'entendre "je comprends aujourd'hui ce que vous nous disiez en formation". C'est un moment attendu par tous.

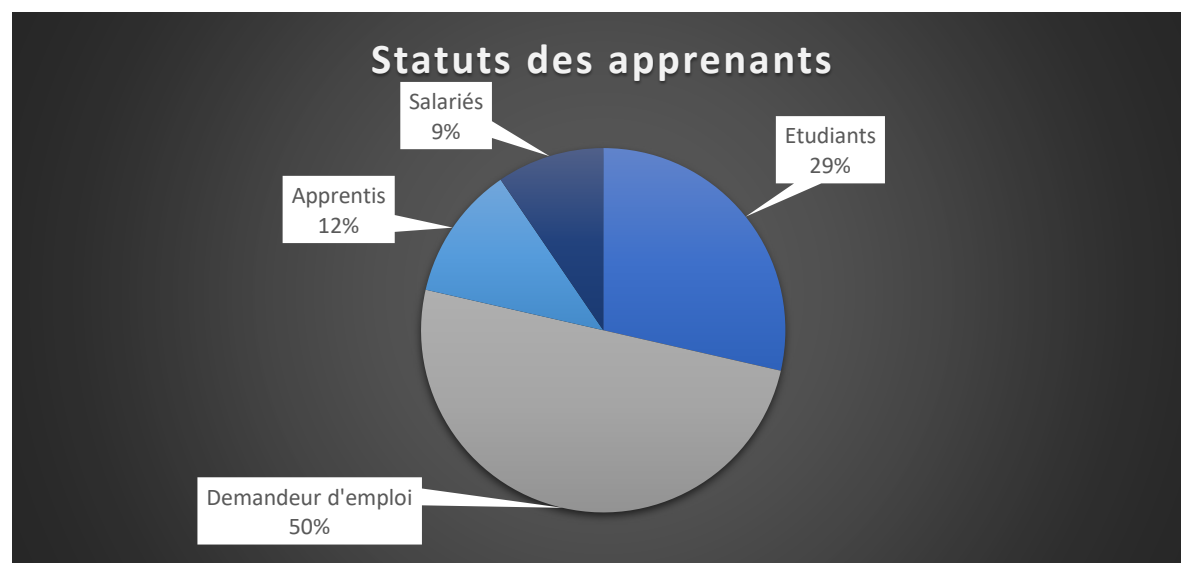
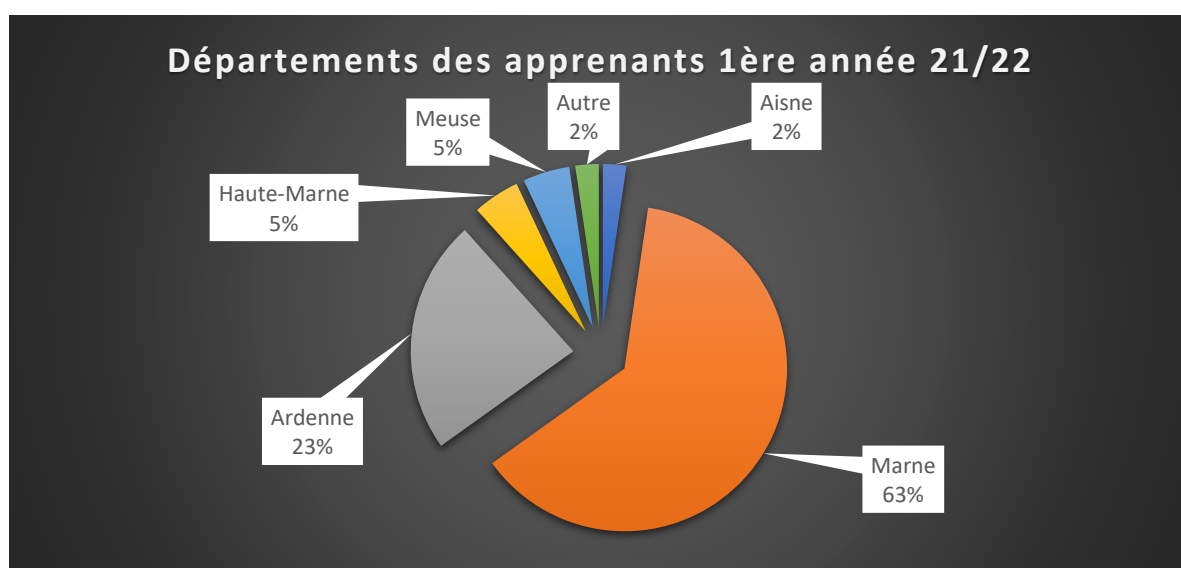


C - Promotion 2021 – 2023

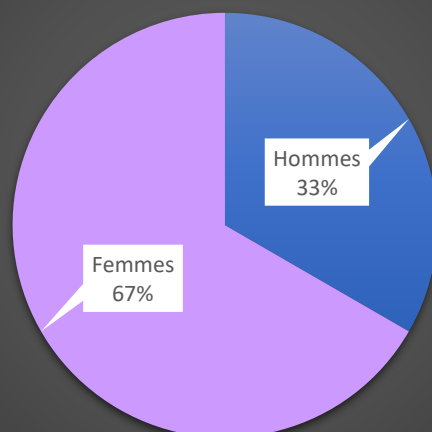
42 entrants en septembre 2021 pour leur première année, ils entrent en seconde année en septembre 2022 à 34 apprenants.

10 arrêts de formation entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année et 1 redoublement suite à la commission pédagogique.

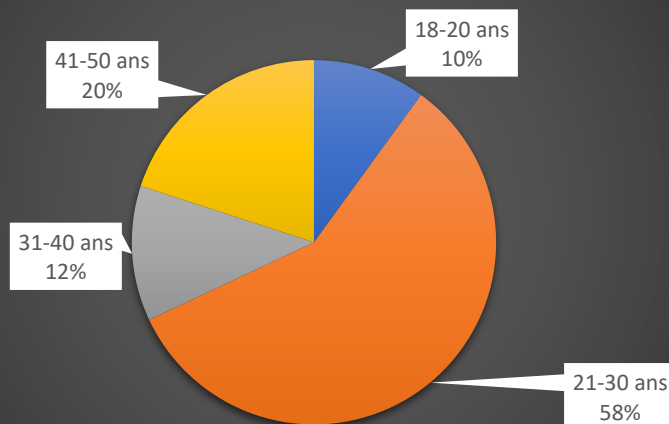
2 apprenants reviennent en 2^{nde} année suite à des suspensions de formation et 1 apprenant est réorienté en 2^{nde} année après avoir réalisé 2 années en formation d'éducateur spécialisé.



Répartition hommes / Femmes



Âges des apprenants



1. Un module du quotidien mené sur le territoire

Pour cette promotion, nous avons modifié le module du quotidien en proposant aux apprenants d'aller sur trois lieux différents de leur département d'origine passer une journée pour interroger cette notion de quotidien.

Un projet en annexe a été rédigé puis diffusé aux établissements. Ceux-ci ont été très réactifs et nous les remercions encore d'avoir rendu possible ce module. Ce sont 24 établissements sur les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne qui ont accueilli les apprenants en deuxième année.

Afin d'évaluer la pertinence de cette nouvelle organisation, un questionnaire auprès des apprenants et des sites ont été envoyés. Les retours sont positifs de part et d'autre.

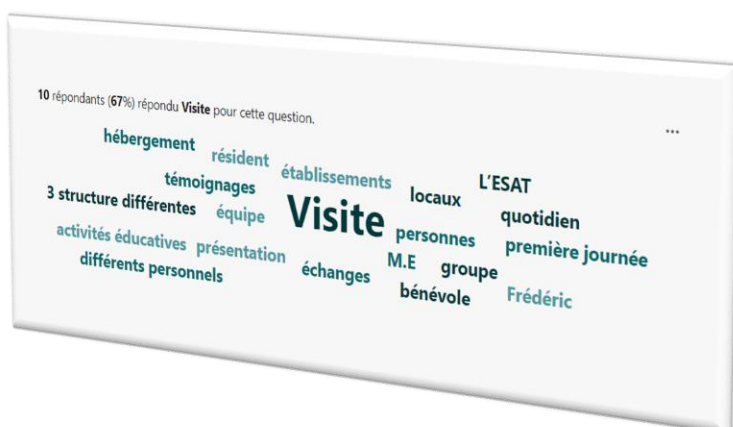
Pour les apprenants

Sur les 16 apprenants ayant répondu, 13 ont été satisfaits de cette proposition, 3 énoncent que certaines structures étaient peu préparées à leurs venues et une a mis en avant les frais de trajet.

En majorité, ils ont découvert de nouveaux lieux, ont questionné les équipes et rencontré le public. Certains ont partagé le temps de repas ou parfois d'activités. Les apprenants ont tous remercié chaleureusement les établissements mettant en avant en premier lieu l'accueil.

En piste d'amélioration, les apprenants énoncent la possibilité de :

- Découvrir encore plus de structures
- Effectuer ce module deux fois sur toute la durée de la formation
- Le proposer avant les mises en stage



Pour les sites :

12 établissements ont répondu au questionnaire et sur les 12, tous s'accordent sur la pertinence du projet et l'organisation. Un seul émet le délai un peu court. La richesse des propositions faites aux apprenants est à relever, entre l'inscription sur les temps forts du quotidien, les échanges avec les enfants, adolescents, adultes accompagnés et les équipes. Chaque établissement s'est emparé de ce projet pour donner à voir, envie aux apprenants de s'inscrire professionnellement.

Les sites remarquent l'investissement des apprenants sur ces journées.

10 sites ont donné leur accord pour accueillir les apprenants dans ce cadre.



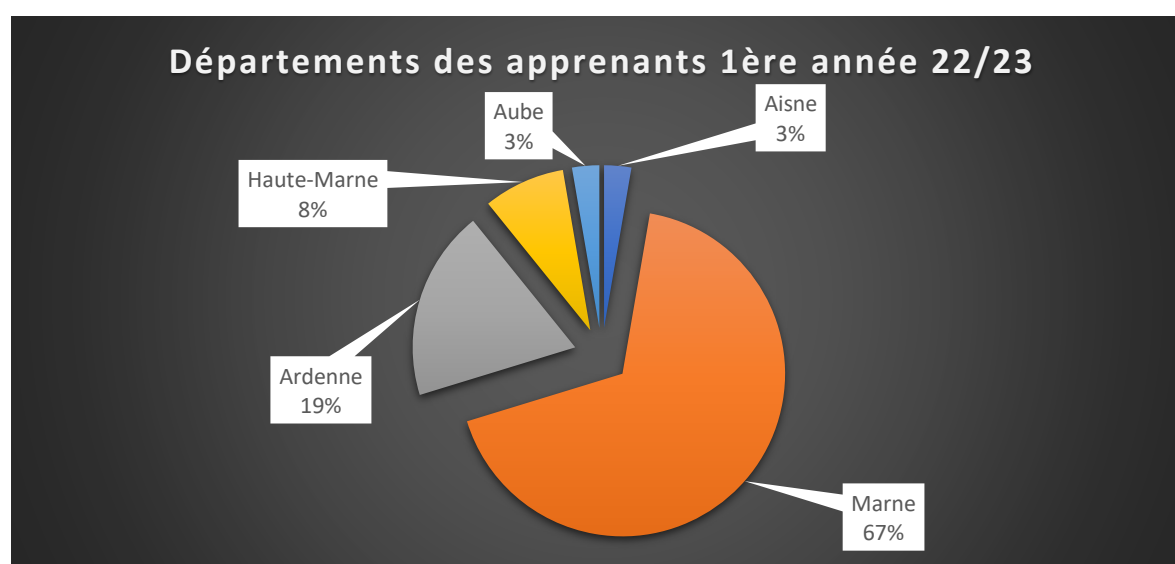
2. La certification

Pour cette promotion, la certification est ainsi organisée :

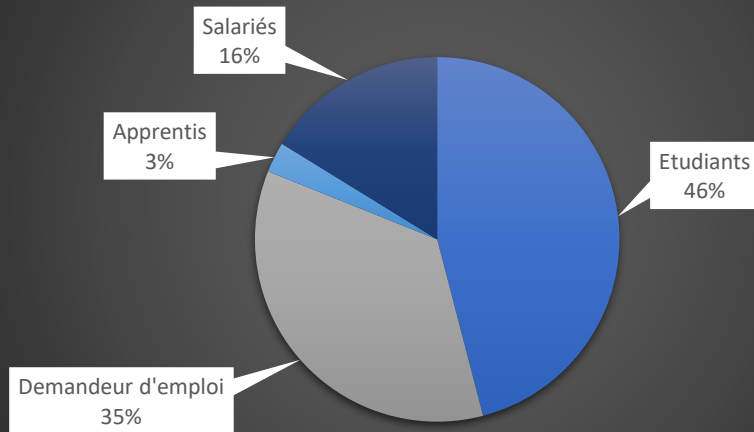
Étapes	D.E.M.E
Inscriptions des candidats	Au plus tard le mardi 14 mars 2023
Dépôt des dossiers au Rectorat (via Tribu)	Jeudi 11 mai 2023 Un seul exemplaire numérique (version pdf).
Épreuve écrite	Mercredi 17 mai 2023 (à confirmer) I.R.T.S. Reims
Correction de l'épreuve écrite	Jeudi 25 mai 2023 - 9h00 Rectorat - Salle 131
Formation MPP ES / ETS	
Épreuves orales	DC 1 : lundi 26 juin 2023 DC 2 : mardi 27 juin 2023 DC 3 : mercredi 28 juin 2023 I.R.T.S. Reims
Jury de délibération	Vendredi 30 juin 2023 à 14h00 Visioconférence
Publication des résultats	Mardi 4 juillet 2023 à 14h00

D - Promotion 2022 – 2024

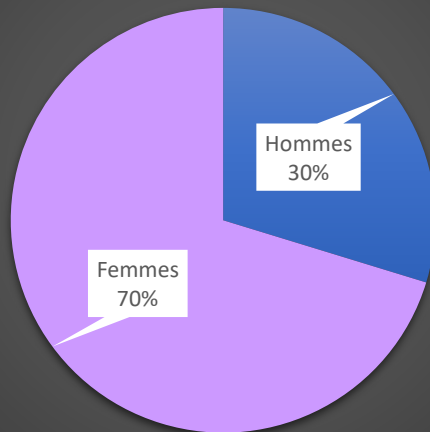
En septembre, 37 apprenants faisaient leur rentrée.



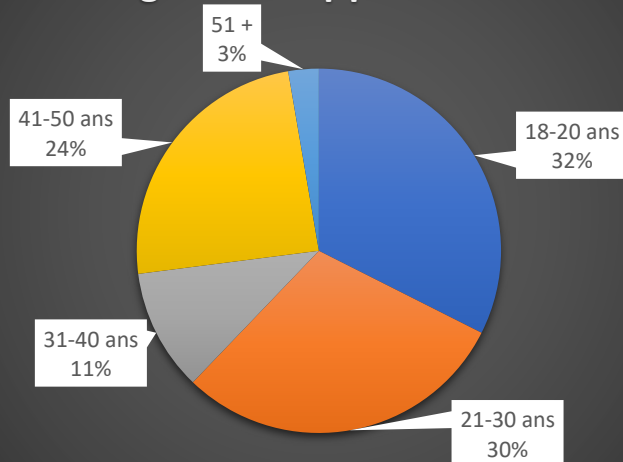
Statuts des apprenants



Répartition hommes / Femmes



Âges des apprenants



A ce jour, ils ne sont plus que 35 : 2 ont arrêté. Cette promotion est très hétérogène dans les âges. Dans les premiers temps, il est important d'asseoir la place de chacun pour que la promotion puisse ensuite apprendre des uns et des autres.

Cette promotion n'a pas connu de cours en distanciel.

1. Une période de formation pratique à l'international

Cette année est marquée par trois apprenants ayant fait le choix de la mobilité internationale. Le travail mené avec Nicolas PERREIN, référent mobilités internationales et Erasmus+, a permis à :

- Lola THIEBAUT de partir trois semaines en Belgique au sein d'un Institut Médico Educatif,
- Adèle BEAUFILS d'effectuer 8 semaines dans une structure socioprofessionnelle en Suisse, l'équivalent d'un établissement de service et d'aide par le travail en France, et,
- Nicolas HAINON de partir 8 semaines à Dakar dans un établissement accueillant des enfants.

Nous sommes ravis que des apprenants puissent aller questionner les pratiques professionnelles dans d'autres pays donnant ainsi la possibilité de croiser par la suite avec la promotion des regards et des apports différents.





2. Le projet vie sexuelle et affective avec l'IME la Sitelle

En 2018, un projet a été mené avec l'IME la Sitelle et ce pendant deux ans. La crise sanitaire est venue suspendre ce travail mené en partenariat. Sollicitée par Agathe CHEVALLEREAU, monitrice éducatrice, qui anime les groupes de paroles avec les enfants de l'IME, nous avons repris et formalisé le projet.

Trois apprenantes, Emilie PARINET, Kelly HNASSIL et Hélène DESJARDINS se sont inscrites dans ce projet. Cinq dates ont été identifiées, les lundis après-midi.

Voici leurs retours :

“ Depuis le 23 février 2023, nous sommes trois étudiantes du cursus Moniteur-éducateur à mener un projet nommé « Sexualité et vie affective » à l'IME de la Sitelle.

Nous intervenons le lundi après-midi de nos regroupements pour un total de 5 séances qui aboutiront à une présentation de celui-ci à la semaine de la santé, organisée par l'établissement d'accueil.

Les séances s'articulent sur deux heures. Lors de la première séance, nous avons rencontré un groupe composé de 8 filles et lors de la deuxième heure un groupe de 10 garçons, en situation de handicap.

Le projet a pour but d'aborder plusieurs thématiques autour de la sexualité et vie affective. Dans notre cas, nous avons choisi de travailler autour de l'hygiène corporelle et de vie, les réseaux sociaux ainsi que la sexualité par l'approche au consentement. Ces thèmes ont été repérés au cours de nos discussions. Cela nous amènera sur les deux derniers regroupements à diviser les groupes afin de mener des ateliers plus spécifiques et pertinents vis-à-vis du public que nous accompagnerons. Il sera aussi nécessaire de notre part de choisir un média pouvant servir aux autres jeunes accueillis par l'IME de la sitelle lors de la journée de la santé.

Emilie aura en charge le groupe parlant de l'hygiène corporelle et de vie, afin de répondre au besoin de certaines jeunes filles quant à l'appréhension de leurs schémas corporels et aux risques d'addictions auprès des jeunes garçons.

Hélène animera des séances autour des réseaux sociaux, de leurs apports ainsi que de leurs dangers.

Kelly parlera de sexualité par l'approche au consentement, via un atelier sur des jeux se faisant à deux mais nécessitant de la collaboration pour permettre aux deux parties de finir celles-ci. Elle abordera aussi la question de la consommation de drogue/alcool face aux rapports sentimentaux et sexuels.

L'enjeu de ces ateliers est essentiel et nous permet de se confronter à une thématique fort difficile à aborder, peu importe le public que nous accueillons. La vie sexuelle et affective à sa place dans tous les types d'établissements où les moniteurs-éducateurs travaillent.

Cela permet aussi de développer des capacités d'écoute, d'adaptation dans le dialogue ainsi que la création de liens.”

La restitution de ce travail sera présentée à la promotion 2023 –2025 afin de continuer ce partenariat.

E - Une nouvelle équipe sur la filière

Depuis la rentrée de septembre, l'équipe de formation comprend Blandine DANAU, assistante pédagogique, Virginie BAQUET, assistante en charge des scolarités, Jeanne POUGUE-BIGAA, Julie FICHET et Ludivine MARIOT, toutes trois à mi-temps sur la filière, référentes de parcours et chacune ayant un groupe selon les écrits de certification, Sonia PERNOT référente des apprentis et Emilie BOUFFANET, responsable de la formation, à temps plein sur la filière depuis un an.

Cette nouvelle équipe prend forme. Les changements de place et/ou de poste réinterrogent nos pratiques. L'investissement de chacun est présent, un bilan de notre année va être mené pour faire sens commun.

Ludivine MARIOT s'exprime :

J'ai eu le plaisir d'intégrer la filière moniteur-éducateur à la rentrée de septembre.

J'ai été accueillie par une équipe dynamique et pleine d'envie.

Continuer l'accompagnement pédagogique auprès des apprenants de deuxième année me permet de découvrir la réalité de ces derniers l'année de l'obtention du diplôme. Accompagner dès le démarrage de la formation les apprenants de 1^{ère} année est également un honneur pour moi. Travailler à la recherche de lieux pour la formation pratique, assurer les visites de stage, accompagner aux écrits de certification sont d'autant de tâches qui sont me confiées et que je trouve particulièrement riches pour leur permettre de construire leur parcours de formation.

Je remercie chaleureusement mes collègues, Emilie, Jeanne, Julie, Blandine et Virginie de m'avoir si bien accueillie sur la filière, supervisées par notre directrice de la pédagogie et des formations, Mme Simone Fond, que je remercie également.

F - Pour conclure

Cette année a été riche de nouveaux projets pour la filière moniteur éducateur. Notre volonté est de nourrir au mieux nos apprenants en proposant des outils, des projets adaptés qui trouvent sens dans leur parcours de formation. Comment leur donner l'envie si nous même, nous ne sommes pas porteurs d'idées nouvelles ?

L'ouverture des niveaux 4 vers des projets internationaux apporte une nouvelle dynamique, nous sommes curieux d'observer les apports, échanges entre les apprenants mais dans la transmission également.

Dernièrement, un projet "Haute Marne" a été mené en partenariat avec la Région, les établissements du Département et l'IRTS CA pour tenter de répondre à un manque de professionnels sur ce territoire. De l'information collective à la mise en place d'un programme de formation, ce projet amènera 9 personnes à entrer en formation Moniteur Educateur, via un contrat d'apprentissage ou via un contrat de professionnalisation. "L'aller vers" permet de rencontrer les acteurs du département, les potentiels candidats et de nous questionner sur l'accès à la formation.

Un projet de réforme est en cours. Si, à l'heure actuelle, peu d'informations sont énoncées, il est possible que la formation passe de domaines de compétences aux blocs de compétences, en lien avec la réforme de la formation professionnelle. Cela va nécessiter de nouveaux ajustements mais aussi la perspective en équipe d'apporter de nouvelles idées.

ANNEXES

1. Circulaire du Rectorat
2. Tableau récapitulatif de l'organisation de la formation
3. Newsletter
4. Projet module du quotidien
5. Projet "Vie sexuelle et affective"



Rectorat
Division des examens et concours
DEC/4

Le chef de division
Antoine KAZAN

Nancy, le 13 janvier 2023

Le chef du bureau des sujets
Stéphanie GIMEL

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

La cheffe du bureau organisation
Vanessa COTTALORDA

à

Affaire suivie par :
Catherine LARGEAU
Tél : 03 83 86 20 43
Mél : catherine.largeau1@ac-nancy-metz.fr

Mesdames et Messieurs
les rectrices et recteurs d'Académie,
Chancelières et chanceliers des Universités
Division des Examens et Concours

Référence : DEC4/AK/SG/CL
9 rue des Brice – CS n°30013
54035 Nancy Cedex
Standard : 03 83 86 21 94

Objet : Organisation du Diplôme d'État de Moniteur Éducateur - Session 2023

Réf. : Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels – article 78

- Décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 relatif au diplôme d'État de moniteur éducateur
- Arrêté du 20 juin 2007 modifié relatif au diplôme d'État de Moniteur Éducateur
- Circulaire interministérielle DGAS/DS 4A n°2007-436 du 11 décembre 2007 relative aux modalités des formations préparatoires et d'obtention du Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME)
- Articles D451-73 à D451-78 du Code de l'action sociale et des familles

L'académie de Nancy-Metz est chargée de la définition des modalités d'organisation du Diplôme d'État de Moniteur Éducateur. À ce titre, je souhaite rappeler un certain nombre de consignes essentielles concernant les modalités d'attribution et de certification de ce diplôme.

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le **DEME** est un **diplôme de niveau 4** enregistré au répertoire national des certifications professionnelles. Il est délivré par le recteur ou la rectrice de chaque académie.

Il atteste des compétences professionnelles nécessaires pour exercer une fonction éducative, d'animation et d'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap.

Il est **structuré en domaines de compétences** et peut être obtenu, en tout ou partie, par la voie de l'examen à l'issue de la formation ou par la validation des acquis de l'expérience.

II - ORGANISATION DE LA FORMATION DES CANDIDATS

La **formation théorique**, construite à partir des quatre domaines de formation est dispensée sous forme continue ou discontinue pendant 2 ans. Elle comporte **950 heures d'enseignement**.

La **formation pratique**, délivrée au sein de sites qualifiants, est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement de formation. Elle comporte **980 heures sous forme de stages**. Elle participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel au même titre que la formation théorique et ne saurait être dissociée de cette dernière.

Chaque stage est organisé dans le cadre d'une **convention de partenariat** conclue entre l'établissement de formation et la personne juridiquement responsable du lieu de stage.

Par ailleurs, chaque stage fait l'objet d'une **convention entre l'établissement de formation, le stagiaire et le responsable du stage**. Cette convention précise les modalités de déroulement du stage, ses objectifs, les modalités d'évaluation, les noms et qualifications du référent professionnel et les modalités d'organisation du tutorat.

SITUATION	DURÉE DE LA FORMATION	MODALITÉS	DURÉE MINIMALE DE CHAQUE STAGE
Candidats effectuant la totalité de la formation	formation pratique d'une durée totale de 28 semaines (980 heures)	Au moins 2 ou 3 stages (dont l'un obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement) représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention.	8 semaines (soit 280 heures)
Candidats en situation d'emploi de moniteur-éducateur	/	Au moins un stage hors structure employeur auprès d'un public différent.	8 semaines (280 heures)
Candidats n'ayant pas à valider les quatre domaines de compétences du diplôme (dispenses)	/	Une période de stage minimale est associée à chacun des domaines de formation selon le programme individualisé de formation.	8 semaines (280 heures)

Les stages font l'objet d'évaluations qui sont portées au livret de formation. Au moins une visite de stage doit être organisée par l'établissement. Des stages hors région sont envisageables, si possible dans le cadre d'une réciprocité dans le cadre de conventions.

Chaque candidat(e) reçoit un livret de formation par son établissement de formation et conforme au modèle fixé par le ministre des affaires sociales et de la santé. Il retrace le cursus de formation du/de la candidat/e, les éventuelles dispenses et allègements et comporte les appréciations de l'équipe pédagogique et des professionnels. **Le livret de formation est transmis au président du jury.**

3. Tableau de dispenses et d'allègements des domaines de formation

Diplômes détenus par le candidat	Baccalauréat professionnel services en milieu rural	Baccalauréat professionnel services aux personnes et aux territoires	Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire et de la Jeunesse (BEATEP) spécialité "activités sociales et vie locale" ou Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) "animation sociale"	Titre professionnel technicien médiation services	Mention complémentaire aide à domicile locale	Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale	Baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne
Ministère responsable de la certification	Agriculture et alimentation	Agriculture et alimentation	Sports	Travail	Education Nationale	Education Nationale	Education Nationale
DF 1							
DF 2							
DF 3							
DF 4							
Implications dans les dynamiques institutionnelles	Allègement	Allègement	Allègement	Dispense	Dispense	Dispense*	Dispense
<i>* Uniquement pour les candidats ayant préparé les secteurs d'activités « activités de soutien et d'aide à l'intégration » et « activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté ».</i>							
Diplômes détenus par le candidat	Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale	Diplôme d'Etat psychologique	Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale	Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social	
Ministère responsable de la certification	Solidarités	Solidarités	Solidarités	Solidarités	Solidarités	Solidarités	
DF 1							
DF 2							
DF 3							
DF 4							
Implications dans les dynamiques institutionnelles	Dispense	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement

ATTENTION : les allègements de formation visés ne peuvent entraîner un allègement de la formation théorique supérieur aux deux tiers de sa durée totale. Un protocole doit être élaboré par l'établissement de formation pour préciser les allègements prévus pour chacun des diplômés détenus. Le directeur de l'établissement de formation établit, avec chacun des candidats un programme de formation individualisé au regard des allègements de formation ou des dispenses de certification dont ils bénéficient.

V - LA CERTIFICATION

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Chacun des domaines comporte une épreuve terminale organisée par le recteur ou la rectrice d'académie, conformément à l'annexe II précitée.

1. Calendrier

L'épreuve écrite du DC4 aura lieu le mercredi 17 mai 2023 de 9 h à 10 h 30.

Il appartient à chaque académie d'établir son calendrier d'organisation conformément à la réglementation en vigueur.

2. Les épreuves

Les épreuves comprennent :

- la présentation et la soutenance d'une note de réflexion (Domaine de certification 1) ;
- l'entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique (Domaine de certification 2) ;
- l'entretien à partir d'un dossier thématique élaboré par le/la candidat/e (Domaine de certification 3) ;
- l'épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles (Domaine de certification 4).

Par ailleurs, les domaines de certification 1, 3 et 4 comportent chacun une évaluation organisée en cours de formation.

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le/la candidat/e obtient une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine. Les résultats obtenus sont portés au livret de formation du/de la candidat/e.

À l'issue de la formation, l'établissement de formation présente les candidat/e/s au diplôme et adresse au recteur ou à la rectrice d'académie, un dossier comprenant pour chaque candidat/e :

- la note de réflexion (DC1), le dossier de formation pratique (DC2) et le dossier thématique (DC3) :
 - soit, pour les académies bénéficiant de la dématérialisation, dans un espace partagé selon la règle de nommage suivante : [DEME2023_DC1_NOM_Prénom], [DEME2023_DC2_NOM_Prénom], [DEME2023_DC3_NOM_Prénom] ;
 - soit, pour les autres académies, en deux exemplaires avec la déclaration sur l'honneur de non plagiat agrafée sur chacun d'entre eux, et une clé USB ;
- le livret de formation dûment complété accompagné des pièces relatives aux épreuves organisées en cours de formation et des écrits relatifs aux stages.

3. Le jury

3.1. La composition du jury

Le jury est composé de la manière suivante :

Président : **le recteur ou la rectrice d'académie** ou son/sa représentant/e,

Vice-Président : **le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale** ou son/sa représentant/e,

Membres :

- **des formateurs d'établissements de formation** préparant au diplôme d'État de moniteur éducateur ou à d'autres diplômes d'État sociaux, socioculturels ou paramédicaux, de membres de l'enseignement supérieur ou de professeurs du second cycle de l'enseignement secondaire,
- **des représentants des services déconcentrés** des ministères chargés des affaires sociales, de l'éducation, de la justice et de la jeunesse, des collectivités publiques et de personnes qualifiées en matière d'action éducative et sociale,
- **pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés** de la profession, pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

Ce jury peut, en tant que de besoin, se subdiviser en groupes d'examineurs.

3.2 Son rôle

Le jury se prononce sur chacun des domaines de certification du diplôme d'État de moniteur-éducateur à l'exception de ceux qui ont déjà été validés par un jury, soit dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience et des dispenses, soit dans le cadre des dispenses, soit dans le cadre d'une décision de validation partielle.

Le jury établit la liste des candidats ayant validé les quatre domaines de certification du diplôme qui obtiennent, en conséquence, le diplôme d'État de moniteur-éducateur.

Dans les cas où tous les domaines ne sont pas validés, le jury prend une décision de validation partielle mentionnant les domaines validés.

4. La certification par VAE

Pour pouvoir obtenir le diplôme par validation des acquis de l'expérience, les candidats doivent justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole en rapport direct avec le diplôme. La durée totale d'activité cumulée exigée est d'un an.

Le recteur ou la rectrice d'académie décide de la recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience.

Sur la base du livret de présentation des acquis de l'expérience et d'un entretien avec le candidat ou la candidate, le jury est compétent pour attribuer tout ou partie du diplôme d'État de moniteur-éducateur.

En cas d'attribution partielle, le jury se prononce également sur les connaissances, aptitudes et compétences qui sont **acquises définitivement**.

Le candidat ou la candidate peut opter pour un complément d'expérience professionnelle visant une nouvelle demande de validation des acquis de l'expérience ou pour un complément par la voie de la formation préparant au diplôme d'État. Dans ce cas, il est dispensé des épreuves du diplôme attachées aux compétences déjà validées et bénéficie des dispenses de formation théorique et pratique correspondantes.

VI - LA DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

L'ensemble du diplôme doit être validé dans une période de cinq ans à compter de la date de notification de la première validation d'un domaine de certification.

Le diplôme est délivré par le recteur ou la rectrice d'académie. En cas de perte du diplôme une attestation de réussite unique peut être fournie aux candidats. Cette attestation a valeur de diplôme et devra faire l'objet de photocopies.

VII - L'ÉTHIQUE

1. La confidentialité des données

Tous les membres du jury sont tenus au respect d'une stricte confidentialité. Ils ne doivent en aucun cas divulguer des informations sur la tenue du jury et sur les délibérations. Ils doivent par ailleurs faire preuve d'une grande neutralité lors des délibérations concernant les candidats qu'ils peuvent avoir eu l'occasion de connaître dans le cadre de la formation en établissement.

2. L'anonymat

Dans le même esprit, le jury et le bureau des concours veilleront au strict respect de l'anonymat des dossiers afin d'éviter toute rupture d'égalité de traitement entre les candidats et tout recours ultérieur.

3. Les conséquences de la fraude pour les candidats

La Loi du 23 décembre 1901 réprime les fraudes dans les examens et concours publics et stipule dans son article 1 que « *Toute fraude commise dans les examens et les concours publics qui ont pour objet l'entrée dans une administration publique ou l'acquisition d'un diplôme délivré par l'État constitue un délit* ».

Par ailleurs l'arrêté ministériel du 19 mai 1950 dispose que « *tout candidat surpris en flagrant délit de fraude dans un examen ou un concours de l'enseignement technique sera exclu de l'examen ou du concours par le président du jury ou de la commission de surveillance. Ses épreuves seront déclarées nulles.*

Les faits qui auront motivé l'exclusion du candidat feront l'objet d'un rapport adressé par le président du jury au préfet, au recteur ou au ministre chargé de l'enseignement technique, suivant le cadre de l'organisation de l'examen ou du concours.

Après examen de ce rapport et, le cas échéant, audition du candidat qui sera invité à présenter sa défense, il pourra être interdit à ce dernier de se présenter au même examen ou concours ou à tous les examens et concours de l'enseignement technique pendant une ou plusieurs sessions, sans que la durée de cette interdiction puisse excéder deux années ».

Le plagiat relève également des cas de fraude.

En cas de fraude, le candidat ou la candidate sera convoqué/e devant une commission d'audition chargée d'émettre un avis et dont la composition est fixée par le recteur ou la rectrice d'académie.

L'avis sera transmis au recteur ou à la rectrice qui prendra la décision de poursuivre ou non le candidat ou la candidate au regard de la gravité des actes de fraude commis.

Si la fraude est avérée, le candidat ou la candidate se verra affliger d'une nullité de toutes ses épreuves et pourra s'exposer à une condamnation pouvant conduire à un emprisonnement de trois ans et à une amende de 9 000 euros ou à l'une de ces peines seulement.

Pour le recteur,
Pour la secrétaire générale d'académie,
Par délégation,
Le chef de la Division des Examens et
Concours,



Ministère de l'Éducation
République du Kazakhstan
Academia de Kazan

Signature: Antoine KAZAN

ANNEXE 2 Tableau récapitulatif de l'organisation de la formation

Organisation de la formation Moniteur Educateur

DOMAINE DE FORMATION 1										
DF1	Objectifs du domaine de formation	Moyens mis en œuvre	1 ^{ère} année	H.	2 nd année	H.	Intitulé module	Intervenants Permanents	Intervenants Vacataires	
400H Accompagnement social et éducatif spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer une relation Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités. • Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique. • Animer la vie quotidienne 	<p>Cours, étude de situation, exposé ayant pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre en compte la situation de la personne ou du groupe en groupe de référent de parcours. • Observer les attitudes et comportements des usagers et les analyser en lien avec les cours de sociologie. • Développer une écoute attentive et créer du lien-Savoir identifier et réguler son implication personnelle dans les dynamiques de recherche sur les auteurs et les concepts. • Prendre en compte la situation de la personne ou du groupe à travers la compréhension des âges de la vie, d'un point de vue théorique. 	1A 41	28h			Introduction aux sciences humaines	MARIOT Ludivine GUILLON Malik	KPONSOU Gérard LEON-CROUZET Carine	
					1C 44	28h		Adolescence, âge adulte, vieillissement	GUILLON Malik	KPONSOU Gérard LEON-CROUZET Carine
			1B41	28h			La personne son développement	MARIOT Ludivine GUILLON Malik	LEON-CROUZET Carine BIBE Michèle	
					1E44	28h		Courants de pensée pédagogique	GUILLON Malik	BOILLEAUX Emmanuel
					1F44	28h		Mutation de la constellation familiale	MARIOT Ludivine GUILLON Malik SKPURATKO Sophie	BIBE Michèle KPONSOU Gérard TOURKI Mihoub
			2B41	28h	2B442	28h		Notion de handicap, parcours des usagers,	GALLOIS Amélie	GATEAU Adrien
					2C41	28h		Maladies et troubles psychiques	LEVIVIER Marc	LEON-CROUZET Carine
			3A411	28h				Socialisation, exclusion, intégration	SIBAUD EL OUARDY Laetitia	KPONSOU Gérard GIUSTO Eurydice
					3A412	28h		Violence, déviance et interculturalité	SIBAUD EL OUARDY Laetitia	KPONSOU Gérard GIUSTO Eurydice

au sein de l'établissement ou du service. Concevoir et mener des activités de groupe	<ul style="list-style-type: none"> Développer une écoute attentive en cours et créer du lien-Savoir identifier et réguler son implication personnelle en lien avec le stage. 			4A442	28h	Développement des territoires	COEZ Virginie	MYSIOREK Océane RAIMI Aboudou
		3B41	35h			Le groupe et l'individu		EVARD Virginie MEGE Arnaud GAILLET Fabien GUILLOT Lucie
		8K441	7h			Du collectif au singulier	FICHET Julie POUGUE-BIIGA Jeanne	
				8G443	28h	Note de réflexion	BOUFFANET Emilie FICHET Julie	
				8V	7h	Préparation aux épreuves de certification DC1		COUAILLIER Brigitte GROBERT Nicolas

DOMAINE DE FORMATION 2									
DF2	Objectifs du domaine de formation	Moyens mis en œuvre	1 ^{ère} année	H.	2 nd année	H.	Intitulé module	Intervenants Permanents	Intervenants Vacataires
300 H Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif 	Cours, étude de situation, exposé ayant pour but de : <ul style="list-style-type: none"> Utiliser les actes de la vie quotidienne et de la vie collective comme support des apprentissages en lien avec la construction des rapports de stage. Repérer, apprécier en équipe les indices inquiétants concernant la santé ou la mise en danger des personnes confiées en appréhendant les cours de méthodologie de projet. 	7B44	28h			Elaboration de projets		BOUTON-HERMAND Magali CHRISTE-JOIGNEAUX Anne EVARD Virginie
					8E44	28h	Méthodologie de l'écrit et de l'oral	LEVIVIER Marc	
			7E441	35h	7E443	28h	Médiations éducatives		BOUILLEAUX Emmanuel VAN DER VEKEN Charlotte ROYER Julien MENANRD Sylvain
			7E442	35h			Médiations éducatives		ALBRIET Delphine HAMEL Olivier
			8B441	35h	8B442	35h	Construction de l'expérience	MARIOT Ludivine BOUFFANET Emilie FICHET Julie POUGUE-BIIGA Jeanne	

		<ul style="list-style-type: none"> Prévenir et repérer les situations de maltraitance- inscrire la vie quotidienne de l'individu ou du groupe dans une dimension citoyenne en s'impliquant dans les groupe d'analyse de retour de stage. Inventer et organiser des activités dans une visée socio-éducatives-Savoir analyser les besoins des personnes et contraintes des activités en suivant les cours de médiation et de recueil de données. 	8D441	35h	8D442	35h	Quotidien 1 et Quotidien 2	BOUFFANET Emilie GUILLON Malik	KPONSOU Gérard TREVET Aymeric BOUCHE Mélanie MAILLARD Morgane PROM Frederic REYNAUD Jeanne-Marie FONTAINE Matthias FOUQUET Charlotte FIDANZA Aurélien HUET Sébastien
					8V	7H	Préparation aux oraux du dossier de stage		PROM Frédéric BOUCHE Mélanie BRUET Romain

DOMAINE DE FORMATION 3									
DF3	Objectifs du domaine de formation	Moyens mis en œuvre	1 ^{ère} année	H.	2 nd année	H.	Intitulé module	Intervenants Permanents	Intervenants Vacataires
125 H Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> S'inscrire dans un travail d'équipe. Elaborer, gérer et transmettre de l'information. 	Cours théoriques sur le travail en équipe et son organisation ayant pour but de :	8G441	21h	8G442	14h	Dossier thématique	BOUFFANET Emilie FICHET Julie POUGUE-BIIGA Jeanne	
		<ul style="list-style-type: none"> Confronter ses observations en groupe de travail sur la construction de thématique. 	8K442	28h			Du collectif au singulier	BOUFFANET Emilie MARIOT Ludivine FICHET Julie POUGUE-BIIGA Jeanne	LALANDE Alexandre STOCK-CALLAY Gaelle
		<ul style="list-style-type: none"> Sélectionner des informations pour les transmettre en protégeant la vie privée des 	5F44	28h			Prendre la place dans une organisation		KPONSOU Gérard MICHELIN Noemie NDJALLE-ZANGA Césaire

		personnes ou le caractère confidentiel des informations saisies en effectuant des recherches sur des thématiques.	7C44	28h			Méthodologie de l'observation et entretien		KPONSOU Gérard GIRARD Pierrick BOILLEAUX Emmanuel
		<ul style="list-style-type: none"> Donner du sens aux informations pour une aide à la décision en participant aux cours d'organisation et apprendre à situer dans une équipe. Argumenter des propositions en participant à des travaux de restitution de groupe. Utiliser les nouvelles technologies en s'appuyant sur l'atelier informatique. <p>Rédiger les comptes rendus des situations éducatives en groupe de travaux spécifique à l'étude de dossier.</p>			8V	7h	Préparation à l'oral du DT		FIDANZA Aurélien BONETTI Isabelle BERGER Estelle

DOMAINE DE FORMATION 4									
DF4	Objectifs du domaine de formation	Moyens mis en œuvre	1 ^{ère} année	H.	2 nd année	H.	Intitulé module	Intervenants Permanents	Intervenants Vacataires
125 H	<ul style="list-style-type: none"> Etablir une relation professionnelle 	Cours, étude de situation, exposé ayant pour but de :	4A441	28h			Du territoire au partenariat	COEZ Virginie	MYSIOREK Océane MITTELETTE Françoise RAIMI Aboudou
			5A41	35 h			Cadre juridique de l'intervention sociale	BOUDJEMAI Michel	MITTELETTE Françoise

Implication dans les dynamiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les partenaires. • Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet. • Veille professionnelle: s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre juridique et les missions de l'institution. • Connaître le projet institutionnel et/ou associatif- Identifier les différents acteurs-Savoir établir avec ces acteurs les relations nécessaires et justifiées par la mission confiée. • Prendre en compte les évolutions des problèmes Capitaliser les expériences professionnelles -Savoir prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles. • Actualiser ses connaissances professionnelles 	5D44	28 h			Approche historique et socio politique	MARIOT Ludivine COEZ Virginie	MICHELIN Noemie
			8C44	28h			Accompagnement et préparation des écrits (composition de stage)	MARIOT Ludivine BOUFFANET Emilie	
					8V	7h	Préparation à l'épreuve sur table	BOUFFANET Emilie	

PROJET PERSONNALISE									
	Objectifs du domaine de formation	Moyens mis en œuvre	1 ^{ère} année	H.	2 nd année	H.	Intitulé module	Intervenants Permanents	Intervenants Vacataires
	Initiation Anglais et usuel					12	Anglais	PERREIN Nicolas	BONNOUVRIEE Anne-Marie SALVY Séverine

E- MISFIT

La newsletter des apprenants, pour les apprenants et les formateurs de l'IRTSCA !

Novembre 2022

À LA UNE



TDC pour Tiers Digne de Confiance

Quelle douce expression à l'oreille de nos jeunes placés : Tiers Digne de Confiance ou comment regagner un semblant de « normalité » quand notre vie est, elle soumise à des dangers inhérents à la condition de nos chers parents.

Un TDC c'est un membre de la famille ou une personne qui en est proche qui accepte d'accueillir et d'offrir des conditions de vie dignes à l'enfant. Offrir est d'ailleurs le mot adéquat car contrairement à une famille d'accueil celui-ci ne touche pas de rémunération financière et n'est pas soumis à un contrat de travail pour son service rendu, mais perçoit une allocation mensuelle.

Bien que le recours à des Tiers Digne de Confiance soit en vigueur depuis bon nombre d'années, il n'était pas prioritaire. Depuis le 25 janvier 2022, la loi Taquet exhorte à évaluer l'option d'accueil par un TDC avant qu'une décision de placement dans un établissement ou service de la protection de l'enfance ne soit ordonné (hors cas d'urgence, type mise à l'abri directe).

Au-delà de maintenir l'enfant dans son environnement, il évite une véritable fracture, qui s'accompagne souvent avec un nouveau départ total : nouveau cadre de vie, nouvelles règles, nouvelles écoles peu importe le moment dans l'année, etc... Sans parler de la sensation de stigmatisation d'un enfant qui ne serait pas déposé ou récupéré à l'école par un parent. Mais attention tout n'est pas si rose, car les conflits de loyauté y sont nombreux et la gestion de l'accompagnement aux droits de visite peuvent aussi être problématiques.

Vraie solution pour certains, poudre aux yeux pour d'autres, il est certain que les questionnements autour de l'intérêt des enfants de la protection de l'enfance ne sont pas prêts de cesser. Il est tout aussi certains qu'il existe autant de solutions que

d'enfants placés et qu'il ne tient qu'à nous de leur apporter les meilleures « réponses » à leurs besoins afin d'en faire des adultes épanouis, stables et responsables.

Lien et articles :

Protection de l'enfance : une loi l'améliore - Lien Social 1311 du 15 au 28.02.2022.
p.12 et 13.

ZOOM SUR ...

Dans le journal du mois d'octobre LE MONDE DIPLOMATIQUE, un article sur le handicap en France et dans le monde.

Après un rappel des enjeux juridiques et économiques, le papier tourne autour de la querelle pour le droit à l'autonomie par le milieu associatif et militantisme, rehaussée par une double charge de l'ONU. Ainsi une demande de fermeture des établissements est discutée.

Penser les institutions comme une maison, les notions de validisme et d'inclusion, les fraudes à l'AAH, la réforme des institutions (établissements contre ou avec le service à domicile) sont sources de clivage ici comme ailleurs. Un article assez dense donc, bonne lecture.

Journal disponible au centre de ressources de l'IRTS CA.

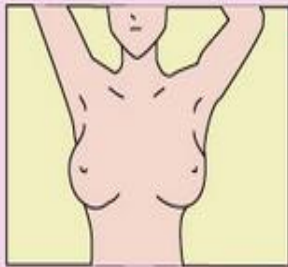
LA PHOTO DU MOIS



Le cancer n'est pas contagieux, la prévention, oui.

Crédit photo : Abigaëlle CREMONT TISF1

L'autopalpation en pratique



1ère étape: devant le miroir

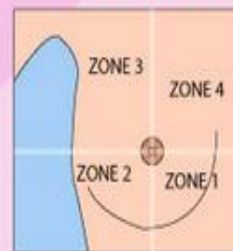
Les bras levés, à la recherche d'une modification de la forme des seins, de renflements, de rétractions de la peau ou d'altérations du mamelon.

2nde étape



Les doigts à plat, effectuez de légères pressions puis des petits cercles, zone par zone (à la recherche d'une boule ou d'un épaissement suspect)

N'oubliez pas



Portez une attention particulière sur la zone située entre le sein et l'aisselle (zone 3)

+ assurez-vous de l'absence d'écoulement au niveau du mamelon

BONNE IDÉE



BON À SAVOIR

La position allongée permet une meilleure répartition du tissu mammaire.

Sous la douche. L'eau savonneuse facilite l'examen du sein, les mains glissant plus facilement sur la peau.

1 MOIS 1 METIER



Les TISF sont des travailleurs sociaux dont l'intervention auprès de publics fragilisés s'appuie sur une technicité des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants, support d'une relation à l'utilisateur visant à rétablir son autonomie et prévenir des interventions lourdes voire des placements en institution.

Témoignage d'Abigaëlle : " ce métier n'est pas assez mis en lumière, nous sommes souvent associés à Super nanny ou à des agents d'entretien alors que notre travail c'est de la prévention, on montre mais on ne fait pas à la place, nos missions sont diverses telles qu'accompagner des jeunes mamans sortant de maternité, accompagner la famille sur les différents temps du quotidien, parfois nous pouvons être "la dernière chance" avant un placement."

PENSÉE PHILOSOPHIQUE

<< Réseaux digitaux charnels ou neuronaux, partout où circule de la vie, les croyances ont pris le pouvoir sur les savoirs. Les philosophes d'ordinaire et par principe ont plutôt combattu la croyance pour faire place au savoir. Quel étrange paradoxe que le grand combat qui sollicite pour les temps à venir la communauté philosophique soit dévolu au soutien de la croyance, la croyance paradoxale dans le fait que les êtres humains sont décidément des êtres de savoir bien plus que de croyance. >>

GÉRARD KPONSOU

Méditations doxologiques (manuscrit)

GROUPE DE PAROLES



Le smartphone devient un véritable « couteau suisse électronique » mais rend-il la vie plus facile ? plus agréable ? Est-il une bonne chose comme le pense 82% des Français ?

Voici les questions posées lors de l'atelier débat du 11 octobre 2022.

En 2020, le nombre de personnes ayant un téléphone portable en France s'élève à 94% (84% pour les individus de plus de 12 ans possèdent ainsi un smartphone et 10% possèdent uniquement un téléphone mobile) soit 54,14 millions de personnes (chiffres de l'INSEE).

La liste des usages du téléphone est longue et nous sommes tous d'accord pour reconnaître qu'il est utile pour communiquer, se divertir (jeux, film, musique), prendre des photos, s'informer (actualité, l'heure, la météo), faire des démarches administratives (banque, impôt SS), des achats, des recherches, prendre notes, travailler (traitement de texte) se repérer ...

Il peut procurer du plaisir, de la sécurité mais aussi de l'angoisse, de l'irrespect, de la mise en danger, des problèmes de santé.

Alors si le téléphone portable s'est imposé comme un véritable objet à tout faire et bien pratique, soyons vigilant pour garder une attitude réfléchie.

Exercice de démocratie et de citoyenneté, cette séance a permis le développement de l'esprit critique, le sens de l'écoute, la prise de parole pour Kevin, Julie B, Solène, Andréa, Violaine, Amandine, Lola, Xavier Ilona et Benedicte qui nous rappelle en fin de séance une citation bien connue mais à méditer

AGENDA



26 novembre 2022
Congrès Autisme
France Rennes

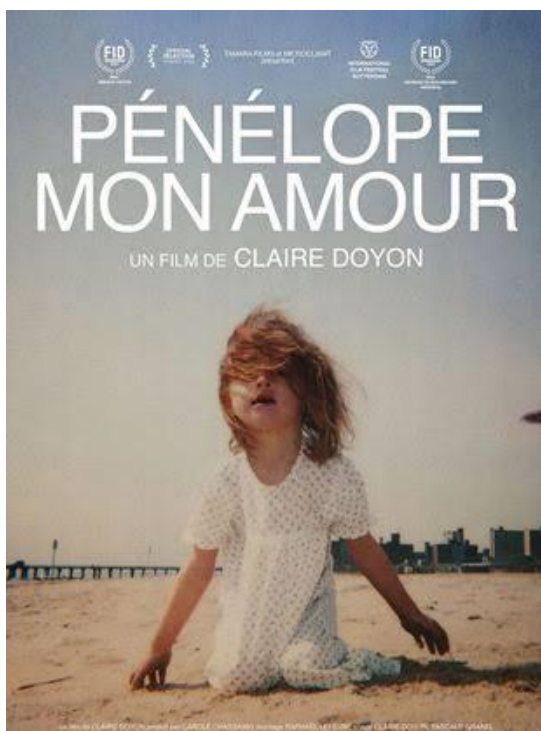


25 novembre 2022
Journée Internationale
Des luttes contre les
Violences conjugales



20 novembre 2022
Journée Nationale des
Droits de l'Enfant

ENVIE DE CINÉ ?



En bonus : Pénélope mon amour, un film documentaire où l'on suit les parents et leur fille autiste de sa deuxième à sa vingtième année, leurs pérégrinations et leurs tentatives pour vivre avec. Sortie le 12 octobre.

L'équipe de rédaction ME - TISF :

**Abigaëlle, Adèle, Bertrand, Camille, Hugues, Julie, Kelly,
Nicolas, Paule, Romain, et Zoé.**

IRTSCA

8, rue Joliot Curie, 51100, Reims

This email was sent to blandine.danau@irtsca.fr
You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)



Attendus concernant le module du quotidien année universitaire 2022/2023

rédigés par Emilie BOUFFANET, responsable de la formation des Moniteurs Educateurs.

Dans le cadre de la formation des Moniteurs Educateurs, deux modules de formation sont consacrés à la notion de quotidien. En lien avec l'ouvrage de référence de Philippe Gaberan et Patrick Perrard, *Moniteur Educateur, un professionnel du quotidien*, le moniteur éducateur est « *le professionnel qui, au plus près de la personne, ne l'aide pas seulement à réaliser le moindre des actes de la vie quotidienne mais, par-delà la répétition des gestes, l'aide aussi à se saisir du sens de ce qu'elle fait*¹. »

Au sens plus large, il nous apparaissait nécessaire d'articuler les quatre domaines de compétences² avec la pratique professionnelle pour permettre aux apprenants d'appréhender au mieux les différents secteurs professionnels afin de les aider à construire leur identité professionnelle.

Lors de la première année, les apprenants ont une journée d'introduction avec Monsieur KPSONSOU, philosophe, sur ce terme de quotidien. Puis, pendant trois jours, des moniteurs éducateurs de différentes structures viendront partager leurs pratiques en invitant les apprenants à les questionner et nourrir leur réflexion. Pour terminer, une journée sera dédiée à une « restitution », à savoir par petits groupes, leur cheminement sur le métier de moniteur éducateur sous le prisme du quotidien. Cette entrée, lors de la première année de formation, permet de questionner l'identité professionnelle du moniteur éducateur, de les ouvrir à la diversité du secteur.

Pour les deuxièmes années en formation Moniteur Educateur, une journée d'introduction cette fois autour de la sociologie du quotidien sera abordée par Malik GUILLON, sociologue et Gérard KPSONSOU, philosophe.

Le mardi 6, mercredi 7 et jeudi 8 décembre 2022, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, les apprenants de deuxième année iront en immersion dans trois établissements (un établissement/1 journée) en lien avec leur territoire (Ardennes, Marne et Aube)

Ceci a plusieurs objectifs tant pour les apprenants que pour les institutions :

Pour les apprenants :

- Questionner le terme du quotidien au sein de l'institution
- Offrir à l'apprenant la possibilité de rencontrer d'autres structures que leur lieu professionnel et/ou de stage ;
- Permettre aux apprenants d'élargir leurs connaissances du territoire et de la dynamique institutionnelle

Pour les institutions :

- Être un espace de formation sur une journée en vue de questionner ou requestionner la pratique
- Présenter l'institution dans ses missions et ses actions quotidiennes

¹ <https://www.cairn.info/moniteur-educateur--9782749203591-page-13.htm>

² Cf Annexes

- Permettre d’asseoir une culture du secteur social et médico-social.

Pour terminer, une dernière journée aura pour finalité la présentation par chaque groupe à l’ensemble de la promotion le fruit de leur réflexion après ces trois jours d’immersion.

Une convention entre l’établissement et l’IRTS assurera l’organisation de la journée. Il est à noter que cela est considéré comme une journée de formation correspondant aux horaires suivants : 9h12h30 13h30 17h. Les apprenants seront invités à prévoir leur déjeuner. Une feuille d’émargement sera envoyée à l’établissement à nous restituer par mail.

Annexes

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé	
Compétences	Indicateurs de compétences
Instaurer une relation.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir prendre en compte la situation de la personne ou du groupe. - Savoir observer les attitudes et comportements des usagers. - Savoir développer une écoute attentive et créer du lien. - Savoir identifier et réguler son implication personnelle.
Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe. - Savoir repérer et respecter les déficiences, incapacités, handicaps et les facteurs qui font obstacle au parcours individuel des personnes. - Savoir proposer et mettre en œuvre des activités susceptibles de permettre la progression de la personne aidée dans le respect de ses droits et aspirations. - Savoir s'interroger et interroger les dimensions éthiques ou déontologiques impliquées dans les pratiques. - Savoir favoriser l'expression et la communication.
Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir favoriser l'apprentissage des règles de vie collective. - Savoir utiliser des techniques de gestion de conflits. - Savoir se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence.
Animer la vie quotidienne au sein de l'établissement ou du service.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir utiliser les actes de la vie quotidienne et de la vie collective comme support des apprentissages. - Savoir repérer, apprécier en équipe les indices inquiétants concernant la santé ou la mise en danger des personnes confiées. - Savoir prévenir et repérer les situations de maltraitance. - Savoir inscrire la vie quotidienne de l'individu ou du groupe dans une dimension citoyenne.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2
Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé

Compétences	Indicateurs de compétences
Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir collecter des données et des observations. - Savoir formaliser et restituer les éléments recueillis. - Savoir évaluer ses actions dans le cadre du projet éducatif. - Savoir réajuster son action en fonction de cette évaluation. - Savoir faire des propositions pour l'élaboration du projet éducatif.
Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir mettre en œuvre des activités dans le respect du projet éducatif. - Savoir prendre en compte les ressources, projets et réseaux internes et externes à l'institution. - Savoir prendre en compte la place et le rôle des familles. - Savoir anticiper les difficultés, ajuster et réguler les actions.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 3
Travail en équipe pluriprofessionnelle

Compétences	Indicateurs de compétences
S'inscrire dans un travail d'équipe.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir coopérer avec d'autres professionnels de son service, solliciter leur avis, leurs connaissances, leurs compétences. - Savoir transmettre ses propres observations. - Savoir confronter ses observations.
Elaborer, gérer et transmettre de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir sélectionner des informations pour les transmettre en protégeant la vie privée des personnes ou le caractère confidentiel des informations saisies. - Savoir traiter et conserver des informations. - Savoir donner du sens aux informations pour une aide à la décision. - Savoir argumenter des propositions. - Savoir utiliser les nouvelles technologies. - Savoir rédiger les comptes rendus des situations éducatives.
Concevoir et mener des activités de groupe.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir inventer et organiser des activités dans une visée socio-éducatives. - Savoir analyser les besoins des personnes et contraintes des activités. - Savoir élaborer, gérer et rendre compte du budget des activités menées. - Savoir respecter le cadre juridique des activités

DOMAINE DE COMPÉTENCES 4
Implication dans les dynamiques institutionnelles

Compétences	Indicateurs de compétences
<p>Etablir une relation professionnelle avec les partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir se présenter et présenter son service. - Savoir accueillir. - Savoir adapter son mode de communication aux différents partenaires.
<p>Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le cadre juridique et les missions de l'institution. - Connaître le projet institutionnel et/ou associatif. - Savoir identifier les différents acteurs. - Savoir établir avec ces acteurs les relations nécessaires et justifiées par la mission confiée.
<p>Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux. - Savoir capitaliser les expériences professionnelles. - Savoir prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles. - Savoir actualiser ses connaissances professionnelles. - Savoir assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels.

ANNEXE 5 Projet vie sexuelle et affective

Projet atelier vie sexuelle et affective mené en partenariat avec l'IME La Sittelle

Eléments de contexte :

En 2017 et 2018, Yannick Guillaume, responsable de la filière Moniteur Educateur, avait initié un partenariat avec l'Institut Médico-éducatif la Sittelle concernant l'atelier « Vie Sexuelle et affective », mené par Agathe CHEVALLEREAU, Monitrice Educatrice et l'infirmière de l'établissement, formées à cette thématique.

Des apprenants première année sont allés sur des temps identifiés participer aux ateliers.

En 2018, une présentation au sein de l'IRTS avait eu lieu en présence de salariés de l'IME, des apprenants et de formateurs.

En 2019, le bilan de ce travail avait été présenté au sein de l'IME.

La situation sanitaire n'a pas permis de poursuivre ce projet.

Agathe CHEVALLEREAU m'a recontactée, en novembre 2022, avec le souhait de reprendre ce partenariat. Ce projet qui avait suscité un réel intérêt pour les promotions précédentes par la découverte de l'atelier, les échanges, la réflexion menée, cela nous a paru pertinent de remettre ce projet en place.

Objectifs généraux de l'IME concernant cet atelier :

- Faire connaître les dimensions relationnelles, juridiques, sociales et éthiques de la sexualité.
- Apporter des informations objectives sur les sentiments (amour-amitié) et la connaissance du corps humain.
- Informer sur les ressources d'informations, d'aide et de soutien.
- Accompagner leur réflexion sur le respect mutuel, le rapport à l'autre, les règles de vie en commun, le sens et le respect à la loi.
- Informer et prévenir »1.

Objectifs généraux pour les Moniteurs Educateurs en 1ère année de formation :

- Espace de rencontre autour d'une thématique entre enfants accompagnés par l'IME, les professionnels et les apprenants.
- S'inscrire dans cet atelier en y participant et le questionnant.

La présentation de ce projet aux apprenants de la promotion 2022-2024 des moniteurs éducateurs a été effectuée en décembre. 12 apprenants étaient intéressés. En lien avec Madame CHEVALLEREAU, nous avons convenu que 5 apprenants pouvaient participer aux ateliers. Pour ce faire, en réunion d'équipe, nous avons effectué un tirage au sort.

Les 5 apprenants sont : Héléna DESJARDINS, Andréa FOULON, Kelly HNASSIL, Matthieu MISSAOUI et Emilie PARINET.

Mise en œuvre :

Cette année, les ateliers menés à la Sittelle se répartissent soit en séance individuelle soit en séance collective.

Nous avons identifié 5 dates correspondant à des ateliers de groupe :

- Le 27 février
- Le 6 mars
- Le 27 mars
- Le 5 juin
- Le 12 juin

Les horaires de l'atelier sont de 13h30 à 15h30

Une journée santé dont la date n'est pas encore connue viendra clôturer ce travail.

Evaluation :

Après chaque séance, un bilan sera effectué avec les intervenants de l'atelier et les apprenants. Afin d'évaluer la pertinence de ce projet et la possible reconduction, un questionnaire de satisfaction sera élaboré.

Emilie BOUFFANET

Responsable de la formation des moniteurs éducateurs

Institut Régional du Travail Social
Champagne-Ardenne

8 rue Joliot Curie
51100 REIMS

Assistante pédagogique – Blandine DANAU

Tel : 03 26 06 93 09

Email : blandine.danau@irtsca.fr

Web : <http://www.irtsca.fr>

Conception et réalisation : IRTS Champagne-Ardenne

Impression : IRTS Champagne-Ardenne – Mai 2023

